



HABITAT 70 (OPH)
26 rue de Fleurier
BP 70309
70006 VESOUL Cedex

☎ 03.84.96.13.70 - 📠 03.84.96.13.74
www.habitat70.fr

**FOURNITURE DE CARBURANT EN STATION SERVICE
AVEC CARTES ACCREDITIVES**

ACCORD CADRE A PRIX UNITAIRES

C.C.T.P.

SOMMAIRE

ARTICLE 1- OBJET DU MARCHE

ARTICLE 2 - CLAUSES TECHNIQUES

ARTICLE 3 - LOCALISATION DES STATIONS SERVICES

ARTICLE 1- OBJET DU MARCHÉ

La prestation a pour objet la fourniture de carburant avec cartes accréditives permettant la prise de carburant en station, le lavage, le péage autoroutier, l'achat de petites fournitures en station.

Le marché ne comporte qu'un seul lot.

La durée du marché est de 1 an reconductible 3 fois un an.

La flotte automobile d'HABITAT710 sera divisée **en 6 parcs distincts**.

- Parc 1 : VESOUL Siège
- Parc 2 : VESOUL Agence
- Parc 3 : GRAY
- Parc 4 : LURE
- Parc 5 : HERICOURT
- Parc 6 : LUXEUIL

La date de démarrage du marché est fixée au 2 Janvier 2020.

Le parc automobile d'HABITAT 70 représente 64 véhicules dont :

- 26 véhicules essence
- 34 véhicules diesel
- 4 véhicules électriques

ARTICLE 2 – CLAUSES TECHNIQUES

L'approvisionnement en carburant se fera au moyen de cartes accréditives.

L'immatriculation des véhicules et le n° de parc devront apparaître sur chaque carte.

Le candidat précisera si les cartes permettent de s'approvisionner dans plusieurs enseignes.

Le titulaire devra fournir au pouvoir adjudicateur une carte par véhicule (60 au total). Ces cartes permettront également le règlement des péages autoroutiers et de certains services en station (lavage..)

Le pouvoir adjudicateur aura un compte dédié et sécurisé permettant de se connecter sur le site web du titulaire grâce à des identifiants de connexion qui seront transmis dès l'ouverture du compte.

Ce compte client devra permettre de :

- Gérer individuellement chaque carte
- Paramétrer chaque carte (saisie obligatoire des km, carburants et services autorisés en station)
- Suivre les consommations par véhicule
- Suivre la facturation en sachant que chaque parc fera l'objet d'une seule facture

L'utilisation de cartes accréditives devra nécessiter un code confidentiel à 4 chiffres choisi par le pouvoir adjudicateur pour l'ensemble de la flotte.

Les cartes proposées devront être sécurisées 7j/7 et 24H/24 en cas de perte ou de vol. Il sera possible de faire opposition des cartes par téléphone ou via le site web du titulaire.

Normes : les prestations faisant l'objet du présent marché doivent être conformes aux normes françaises homologuées.

Les carburants délivrés doivent répondre aux spécifications techniques imposées par la réglementation en vigueur .

ARTICLE 3 – LOCALISATION DES STATIONS

L'annexe 1 sera à compléter par le candidat.

Fait à :

Le :

(signature et cachet de l'entreprise)

Fait à VESOUL

Le :

Emmanuel MOREL
Directeur Général